

## MARY I<sup>ÈRE</sup> STUART, REINE D'ECOSSE ET REINE DE FRANCE (1542-1587).

par MARK GAULTIER KOEDLEZVAREG

La Maison Stuart, alias Stewart, provient d'une famille originaire de Dol-de-Bretagne dont l'un des membres, Flaad de Dol, né vers 1046, se mit au service d'Henri 1<sup>er</sup><sup>1</sup>. Flaad l'accompagne lors de la conquête de l'Angleterre. En remerciement le roi lui donne de nombreux territoires et le fit shériff de Shopshire. Flaad décède vers 1114.

C'est son fils cadet Walter Fitz Alan qui se mit au service du roi d'Ecosse David 1<sup>er</sup><sup>2</sup>. En 1157 il devint son sénéchal ou intendant (stewart). Son petit-fils Walter II prit pour nom le titre de sa charge « *Great Steward of Scotland ou Hight Steward of Scotland* ». C'est ainsi que ce titre honorifique devint héréditaire dans cette Maison Stewart et deviendra également leur patronyme.

Au cours des siècles, de nombreux membres de la Maison des Stuart ont marqué leur époque de leurs destins tragiques, en Ecosse, en Angleterre, puis sur le continent.

Roscoff garde la mémoire de Mary 1<sup>ère</sup> Stuart reine d'Ecosse et de France qui n'y séjourna qu'un court moment en 1548. Lors de notre sortie à Roscoff, nous avons été marqués par le grand nombre de mention du nom de Mary Stuart que l'on rencontre en ville.

### Mary 1<sup>ère</sup> STUART, ° 1542 + 1587

Elle naît le 8 décembre 1542, fille de Jacques V Stuart, roi d'Ecosse et de Marie de Lorraine de Guise. Six jours plus tard le 14 décembre 1542 son père Jacques V décède. Mary lui succède comme reine d'Ecosse. Durant son enfance, c'est sa mère, Marie de Lorraine de Guise, qui assure la régence du royaume d'Ecosse.

Le roi d'Angleterre Henri VIII<sup>3</sup>, désirant annexer le royaume d'Ecosse va proposer de marier son fils Edouard<sup>4</sup> à la jeune Mary alors seulement âgée de un an, mais aucune suite ne sera donnée à cette proposition.

Le 9 septembre 1548, au château de Stirling, Mary est couronnée reine d'Ecosse, elle est âgée seulement de six ans.

Les relations entre l'Ecosse et la France sont très importantes. Ainsi Mary va être promise en mariage au dauphin de France, âgé de douze ans, François de Valois, né à Fontainebleau le 19 janvier 1544. Il est le fils aîné du roi Henri II et de Catherine de Médicis.

Les clauses du contrat prévoient que la jeune princesse-reine sera élevée à la cour de France. Âgée seulement de cinq ans, le 7 août 1548, Mary s'embarque à Dumbarton, sur un navire de la flotte envoyé par le roi de France Henri II pour qu'elle puisse rejoindre le continent. Le 13 août, l'état de la mer oblige le navire à se réfugier dans le port de Roscoff.

La reine d'Ecosse va y séjourner un court temps de deux jours, puis par la mer, va rejoindre Morlaix où elle sera accueillie en grande pompe. Elle aurait passé la nuit au couvent des Jacobins pour ensuite rejoindre le château de Saint-Germain-en-Laye.

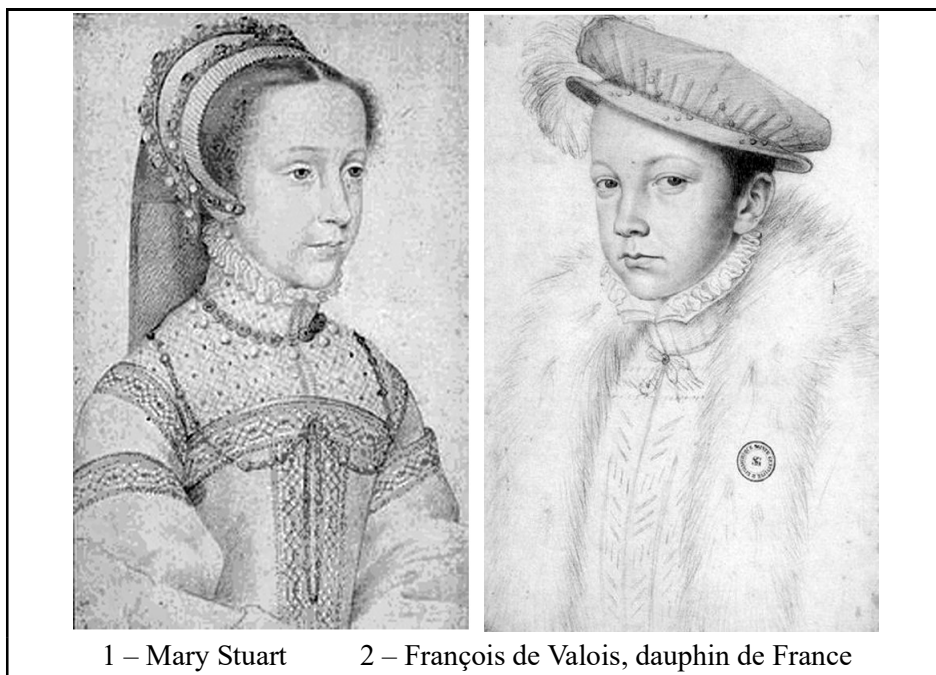
Mary Stuart sera élevée à la cour royale de France où elle recevra une éducation française séjournant dans de nombreuses résidences royales : le palais du Louvre, les châteaux de Saint-Germain-en-Laye, de Fontainebleau, d'Amboise.

<sup>1</sup> Henry 1<sup>er</sup>, dit Beauclerc, 1068-1135, le plus jeune des fils de Guillaume « Le Conquérant » et de Mahaud de Flandre. Il devint roi d'Angleterre en 1100.

<sup>2</sup> David 1<sup>er</sup>, né entre 1083 et 1085, décédé en 1153, prince de Cumbria puis roi d'Ecosse de 1124 à 1153.

<sup>3</sup> Henry VIII d'Angleterre, né le 28 juin 1491, décédé le 28 janvier 1547. Roi d'Angleterre de 1509 à 1547.

<sup>4</sup> Edouard VI d'Angleterre, né le 12 octobre 1537, décédé le 6 juillet 1553, fils de Henry VIII roi d'Angleterre et de Jeanne Seymour. Edouard règne de 1547 à 1553.



Deux de ses oncles, Henri 1<sup>er</sup> « *le Balafre* » de Lorraine-Guise et Charles de Lorraine-Guise, cardinal, tous deux partisans du parti catholique, vont l'utiliser dans le jeu qu'ils mènent à la cour royale des Valois.

Le 19 avril 1558, les fiançailles avec François de Valois, dauphin de France, se déroulent au palais du Louvre, puis la cérémonie de mariage a lieu le 24 avril en la cathédrale Notre-Dame-de-Paris. A cette date Mary est âgée de quinze ans et son époux de quatorze ans. Pour cette célébration, elle est revêtue de blanc avec une longue traîne et porte une couronne d'or garnie de perles, de diamants et d'émeraudes.

Peu de temps après, le 30 juin 1559, lors d'un tournoi, le roi de France Henri II est blessé par la lance de son adversaire Gabriel de Montgomery<sup>5</sup>, capitaine de la Garde écossaise. Le roi décède quelques jours plus tard le 10 juillet.

Le dauphin François devient roi de France sous le nom de François II.

La cérémonie du sacre est grandiose et se déroule à Reims le 18 septembre 1559, en présence des membres de la Maison de Lorraine de Guise. C'est le duc de Guise, second des pairs laïcs et son frère le cardinal de Lorraine qui posent la couronne sur la tête de leur neveu. Mary Stuart marche sous un dais de velours rouge.

Deux deuils viennent frapper la reine Mary : le décès de sa mère Marie de Guise, régente du royaume d'Ecosse, qui survint à Edimbourg le 11 juin 1560, puis celui de son époux François II qui décède à Orléans le 5 décembre 1560.

Devenue simple reine d'Ecosse, Mary va résider à Reims. De nos jours, la bibliothèque Carnegie de cette ville conserve son livre d'Heures aux armes des Maisons royales de France et d'Ecosse.

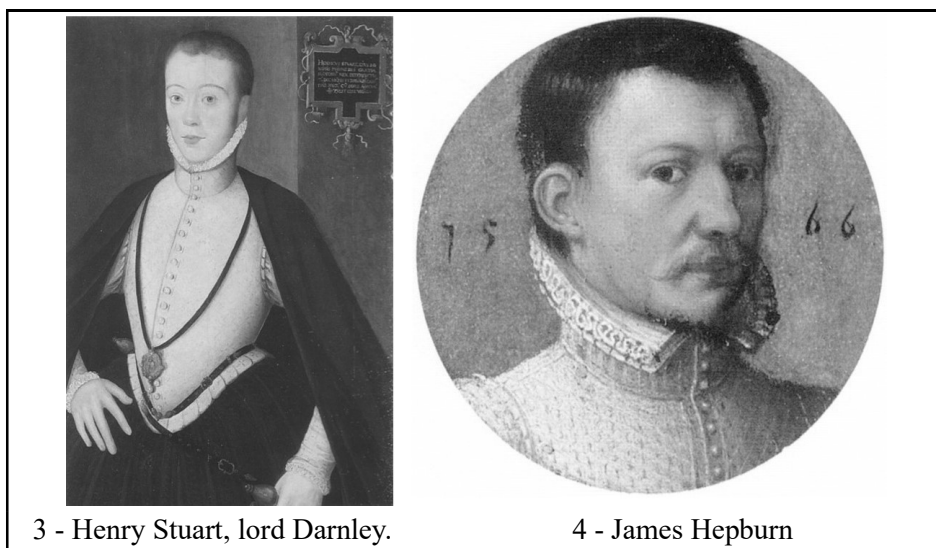
Puis le 15 août 1561, Mary se décide à rejoindre l'Ecosse. Mais cette femme, souveraine d'Ecosse, qui a quitté son pays à l'âge de six ans et n'a jamais exercé le pouvoir, va être confrontée à une situation difficile car le royaume est agité par de nombreuses révoltes presbytériennes et claniques.

Elle réussit, dans un premier temps, à rétablir son autorité et à imposer la tolérance religieuse.

Le 29 juin 1565, Mary épouse en secondes noces son cousin Henry Stuart, lord Darnley, qu'elle titre « duc d'Albany », puis le 19 juin 1566, au château d'Edimbourg, elle donne naissance à un fils nommé Jacques Charles Stuart, qui deviendra par la suite, roi d'Ecosse et d'Angleterre.

<sup>5</sup> Gabriel de Montgomery, sgr de Ducey et de Lorges, né le 24 mars 1530, décapité à Paris le 26 juin 1574, capitaine de la garde écossaise du roi Henri II en 1547.

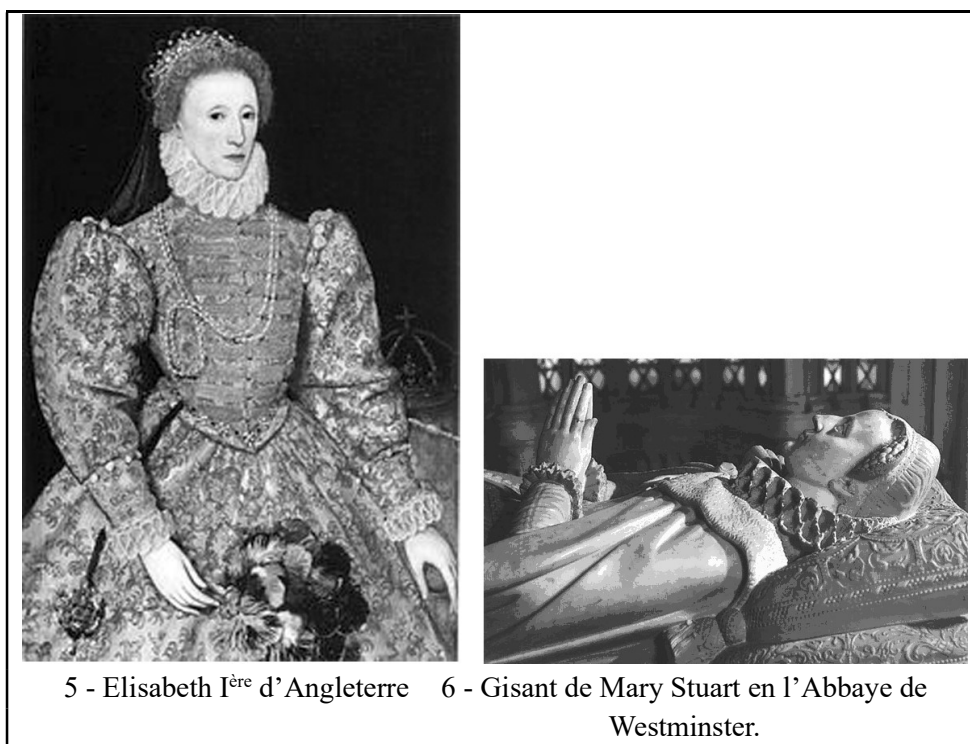
Mais son bonheur est de courte durée, car le 10 février 1567, son époux Henri Stuart, lord Darnley, est assassiné à Kirk O'Field. Peu de temps après le 15 mai 1567, Mary épouse en troisièmes noces James Hepburn, comte de Botwell qui deviendra duc d'Orkney.



3 - Henry Stuart, lord Darnley.

4 - James Hepburn

Le 26 juillet 1567, la reine Mary abdique en faveur de son fils Jacques, mais elle doit fuir et se réfugier en Angleterre. Le 16 août 1586, elle est arrêtée à Tixall. Enfermée au château de Fotheringhay le 11 octobre 1586, la reine Elisabeth, reine d'Angleterre, la traîne en procès pour son soutien au complot de Babington. Le 25, Mary est déclarée coupable et condamnée à la peine de mort. Le 8 février 1587, elle est décapitée dans la grande salle du château de Fotheringhay. Ainsi tragiquement, s'achève la vie de cette souveraine au destin mouvementé.

5 - Elisabeth I<sup>ère</sup> d'Angleterre

6 - Gisant de Mary Stuart en l'Abbaye de Westminster.

Elle fut inhumée en la cathédrale de Peterborough, puis en 1612, son corps fut exhumé lorsque son fils Jacques VI d'Ecosse (Jacques I<sup>er</sup> d'Angleterre), roi d'Ecosse et roi d'Angleterre, ordonna que le corps de sa mère, la reine Mary, soit désormais placé dans l'Abbaye de Westminster où il repose depuis, à dix mètres de celui de sa cousine la reine Elisabeth.

Ci après, nous reproduisons le texte de Robert Wynfield au lord trésorier Cecil, retraçant avec force détails, l'exécution de la reine Mary Stuart.

Georges Gratet Duplessix nous précise :

*« Le morceau qu'on va lire est certainement une nouveauté pour le plus grand nombre de lecteurs français, car, s'il a servi incontestablement de base aux divers récits plus ou moins exacts de la mort de Marie Stuart, il n'en a jamais paru, pensons-nous, une traduction intégrale, comme celle qui a été faite spécialement pour nous. Le manuscrit original du procès-verbal de l'exécution de Marie Stuart se trouve au British Museum où notre correspondant de Londres en a pris copie ».*

### **« Exécution de Mary Stuart, reine d'Ecosse le 08 février 1587. Rapport de Robert Wynfield au lord trésorier Cecil.**

Selon les ordres de votre Seigneurie, j'ai rédigé le rapport de l'exécution de lady Mary, dernière reine d'Ecosse. Cette exécution a eu lieu le 8 février dernier, dans la grande salle du château de Fotheringay. J'ai tenu note des paroles et des actions de ladite reine, aussi bien que celles des assistants, et je n'ai omis aucun détail des faits qui ont précédé ou suivi la remise de la personne royale à Thomas Andress Esquire, haut shériff de sa Majesté pour le comte de Norfolk.

Le 6 février, l'honorable comte de Kent, le comte de Shewsberry et les gouverneurs du château, sir Amias Pawlet, sir Due Drurie, ont prévenu la reine qu'elle devait se préparer à mourir le 8 février. Elle ne parut éprouver aucune frayeur en recevant cet avertissement ; elle manifesta seulement sa surprise d'apprendre que cette décision avait été prise ; mais rien, ni dans ses gestes, ni dans son maintien, ne laissa voir la crainte de cette exécution inattendue.

*La mort, dit sa Majesté, sera la bienvenue ; mon âme est heureuse d'acheter les joies éternelles du ciel au prix d'un moment de souffrance.*

Telles sont les seules paroles qu'elle prononça.

Le 8 février arriva ; l'heure et le lieu de l'exécution furent fixés.

La reine était de haute taille, assez forte ; elle avait les épaules rondes, son visage large et plein était terminé par un double menton. Elle avait les yeux brun foncé et les cheveux blonds cendrés.

Voici quelle était sa toilette : sur sa tête était posé un bonnet de linon bordé de blonde ; autour de son cou elle portait une chaîne faite de pommes de senteur, à laquelle pendait un Agnus Dei. Elle tenait un crucifix à la main. Deux chapelets, terminés par une croix d'or, étaient attachés à sa ceinture. Derrière la tête, à la résille des cheveux, était fixé un voile de linon semblable au bonnet et bordé également de blonde. Sa robe du dessus, en satin noir imprimé à longue traîne et à manches ouvertes tombant jusqu'à terre, était garnie de boutons de jais et brodée de perles. Sous les manches de satin, la reine avait d'autres manches courtes en velours rouge. Le manteau était de satin noir ; la jupe et le corsage de dessous en velours rouge, pareil à celui des manches courtes. Les pieds étaient chaussés de souliers en peau d'Espagne ; et sur des bas, bleu pâle, aux coins d'argent, la reine avait des jarretières de soie verte.

Ainsi vêtue, la reine quitta sa chambre et marcha vers la salle où devait avoir lieu l'exécution. Les commissaires et quelques chevaliers s'avancèrent à sa rencontre, et l'un de ses serviteurs, nommé Meluin, fondant en larmes, se jeta aux genoux de sa maîtresse.

*Madame, s'écria-t-il, suis-je assez malheureux ! Et quel homme sur la terre a-t-il jamais été avant moi le messenger d'une immense douleur, ainsi que je le dois être en portant cette fatale nouvelle que ma bonne et gracieuse reine et maîtresse est perdue pour l'Angleterre.*

Les pleurs l'empêchèrent d'en dire davantage.

La reine, les yeux humides, lui répondit ; *Cesse tes lamentations, mon bon serviteur, car tu seras plutôt la cause d'une joie que d'un deuil. Tu vas voir, en effet, la fin si longtemps attendue des tourments de Mary Stuart, et sache bien, mon fidèle serviteur, que tout dans ce monde n'est que vanité et que nous sommes soumis à tant de chagrins qu'un océan de larmes ne suffirait pas pour les pleurer. Je t'en prie, continua-t-elle, porte ce témoignage que je meurs comme une vraie femme, dans ma religion et comme une vraie reine d'Ecosse et de France. Que Dieu pardonne à ceux qui ont désiré ma mort, qui ont eu soif de mon sang, comme le cerf aux abois et avide de l'eau du ruisseau ; que Dieu se montre l'auteur de toute vérité, et que celui qui connaît le fond de mon âme atteste que je n'ai jamais rien fait de préjudiciable, ni à l'Etat, ni au royaume d'Ecosse, et – retenant à grand peine ses larmes- fidèle Meluin, adieu. Malgré ses efforts, ses joues étaient inondées de pleurs, lorsqu'elle l'embrassa, lui répétant encore une fois : *adieu brave Meluin, prie pour ta reine et maîtresse.**

Se tournant ensuite vers les lords, elle leur dit qu'elle avait certaines requêtes à leur présenter. Elle pria d'abord qu'une somme d'argent fut payée à Carle son serviteur. Ici Pawlet répondit que cela serait fait.

Ensuite la reine demanda que ses infortunés serviteurs puissent jouir tranquillement de ce qu'elle leur avait légué par testament ; qu'ils ne fussent pas maltraités, et fussent renvoyés dans leur pays.

Je vous conjure enfin reprit lady Mary, qu'il vous plaise permettre que mes malheureux serviteurs assistent à mon supplice, afin que leurs yeux voient et que leurs cœurs témoignent, combien leur reine et maîtresse a supporté courageusement son exécution, et que de retour dans leur pays, ils donnent l'assurance que leur maîtresse est morte dans la religion catholique.

Le comte de Kent lui répondit : *ce que vous venez de demander, madame, ne peut être accordé. Il y aurait à craindre que quelques uns au moins de vos serviteurs, soit par leurs discours, soit par leurs actions n'augmentent les souffrances de Votre Grâce et ne devinssent un sujet de trouble ou de déplaisir pour nous et notre compagnie, ensuite nous savons par expérience qu'ils ne manqueraient pas de se livrer à des pratiques superstitieuses, comme de tremper leurs mouchoirs dans le sang de votre Majesté, ce que nous ne pouvons autoriser.*

*My lords*, dit la reine d'Ecosse, *je vous donne ma parole, bien que ce soit la parole d'une morte, qu'ils ne feront aucun des actes dont vous venez de parler, mais hélas, les chères âmes, il serait doux pour eux de dire adieu à leur maîtresse ; je pense que votre maîtresse à vous ( désignant la reine) comme femme et comme reine, permettrait que j'aie quelques uns des miens auprès de moi à l'instant de ma mort. Je sais que sa majesté n'a donné, ni ordre, ni commission, qui puisse empêcher de souscrire à une demande qui serait accordée avec courtoisie, si j'étais une autre femme que la reine d'Ecosse.*

Et comme elle vit les difficultés que suscitait sa prière, elle laissa couler ses pleurs en ajoutant : *Je suis cousine de votre reine, je descends du sang royal de Henry VII, je suis par mon mariage reine de France et j'ai été sacrée reine d'Ecosse.*

Après une grande consultation entre les deux comtes et les autres membres de la commission, il fut décidé d'acquiescer à la demande de la reine, à la condition qu'elle choisirait seulement six de ses plus chers serviteurs, femmes ou hommes.

Parmi les hommes, elle désigna Meluin, son pharmacien, son médecin et un autre vieillard ; parmi les femmes, elle choisit deux de celles qui avaient partagé sa captivité.

La reine reprit alors son maintien calme et tranquille et, sans aucune terreur, ni du lieu, ni des personnes, ni des préparatifs, elle arriva dans la grande salle et monta sur l'échafaud, élevé de deux pieds au dessus du plancher et qui avait douze pieds de large sur une longueur égale. L'échafaud, entouré de haute barrière, était tendu et couvert d'étoffe noire : un grand coussin de velours noir, un tabouret et un billot, recouverts aussi d'étoffe noire, s'y trouvaient. On présenta le tabouret à la reine, qui s'assit. Le comte de Kent se tenait debout à sa droite, le comte de Shewsbury à sa gauche sur l'échafaud ; devant étaient les deux bourreaux ; les autres assistants étaient restés en dehors de la barrière.

Lorsque le silence se fut fait, Mr Beale, le clerc du conseil, commença la lecture de l'ordre d'exécution, à la fin de laquelle, les assistants dirent à voix basse : *Dieu sauve la reine.* Pendant la lecture, la reine resta silencieuse, les yeux fixes, comme si cet ordre ne la concernait pas : sa contenance était aussi ferme que si elle eut entendu la lecture du pardon de sa Majesté. Elle demeura aussi froide et aussi indifférente que si elle n'eut connu personne dans l'assemblée et comme si elle n'eut pas compris la langue anglaise.

Le docteur Fletcher, doyen de Peterboroug, vint se placer exactement devant la reine, en dehors de la barrière. Il s'inclina profondément, fit une grande révérence, lui adressa l'exhortation suivante : *Madame, sa Majesté la reine, que Dieu nous garde longtemps comme souveraine, malgré la justice de la sentence qui vous est appliquée en raison de votre culpabilité contre sa personne sacrée, son Etat et son gouvernement, a une tendre sollicitude pour votre âme sur le point de quitter votre corps. Si vous revenez à la vraie foi, Jésus-Christ vous offre le bonheur du ciel, à cette heure suprême, je vous prie de considérer trois choses :*

- 1°) *votre état et votre gloire fugitive ;*
- 2°) *la condition présente de votre mort ;*
- 3°) *l'état à venir, soit une félicité perpétuelle, soit un malheur éternel.*

*Pour la première, laissez-moi dire à votre Grâce avec le roi David : vous, vous-même, Madame, oubliez votre peuple, la maison de votre père, oubliez votre naissance, votre dignité princière et royale, et le roi des rois sera heureux de votre beauté spirituelle, etc...*

*Madame, Dieu peut vous ouvrir encore le royaume du ciel ; n'affligez pas son esprit par le doute de votre cœur et ne repoussez pas l'espoir d'une rédemption.*

Deux ou trois fois, la reine interrompit Mr le Doyen en lui disant : *de Dieu ; pour le défendre, je verserais mon sang.*

*Changez d'opinion*, reprit le Doyen ; *repentez-vous, Madame, de vos anciennes erreurs, car par Jésus-Christ seul, vous pouvez être sauvée.*

Et de nouveau, de nouveau encore, la reine dit : *Monsieur le Doyen, ne vous alarmez donc pas, je suis née dans cette religion, j'y ai vécu, j'y veux mourir.*

Les comtes s'apercevant enfin combien étaient pénibles ces exhortations, prirent la parole à leur tour : *Madame, nous allons prier avec Mr le Doyen pour votre Grâce, afin que votre esprit soit ouvert à la vraie lumière de Dieu .*

*My Lords*, répondit la reine, *si vous voulez prier pour moi, je vous remercie et ce sera une grande faveur que vous me ferez, mais je ne me joindrai pas à vos prières, car vous n'êtes pas de ma religion.*

Les Lords cependant appelèrent de nouveau le Doyen, lui enjoignant de réciter les prières, ce qu'il fit en s'agenouillant. Toute l'assemblée, sauf la reine et ses serviteurs, répétèrent les prières du Doyen. La reine demeura assise sur son tabouret, gardant avec elle son « Agnus Dei », ses chapelets, son crucifix et son livre d'office en latin. Persistant dans son erreur, n'écoutant pas ce que disait le Doyen, en pleurant et à voix basse, elle commença ses prières en latin. Au milieu de ses oraisons, elle se laissa glisser de son tabouret et se mit à genoux, puis se releva, s'agenouilla encore, priant alors en anglais, pour l'Eglise du Christ affligé, pour la fin de ses souffrances, pour son fils et pour sa Majesté la reine, pour les péchés des assistants. Elle pardonna de tout cœur à ses ennemis. Elle pria encore tous les saints d'intercéder en sa faveur auprès de Jésus-Christ. Elle embrassa le crucifix, fit le signe de la croix en s'écriant : *Reçois-moi, ô Jésus, dans tes bras étendus sur la croix, reçois-moi dans ta miséricorde.*

A ce moment, les deux exécuteurs fléchirent le genou devant la reine, lui demandant pardon de ce qu'ils allaient faire.

*Je vous pardonne de tout mon cœur, leur dit-elle, car j'espère que ma mort mettra un terme à mes tourments.*

Avec l'aide des ses femmes, la reine commença à se déshabiller et posa le crucifix sur le tabouret. L'un des exécuteurs enleva de son cou « l'Agnus Dei », mais elle le lui arracha presque des mains en le prévenant qu'elle voulait le donner à une des ses femmes, qui en échange, lui remettrait de l'argent ; les exécuteurs lui retirèrent sa chaîne. Elle-même du reste s'appêtait presque en souriant et comme on lui ôte ses manches de dessous, elle les reprit et les rajusta avec autant de soin que si elle avait dû vivre longtemps sur terre.

Pendant qu'elle retirait sa robe, la contenance de la reine ne changea point, elle souriait doucement, disant qu'elle n'avait jamais eu et autant de monde à sa toilette, et qu'elle ne s'était jamais dévêtue devant une aussi nombreuse compagnie.

Enfin déshabillée, ayant enlevé jusqu'à sa mante et sa jupe, la reine se tourna vers les deux femmes qui sanglotaient, se lamentaient et se signaient tout en récitant leurs prières en latin, les embrassa et leur dit ces mots en français : *Ne pleurez pas, je prierai pour vous.*

Puis elle se signa, les embrassa encore, leur recommandant de prier pour elle. Elle souriait toujours en s'adressant aux hommes, ses serviteurs, Meluin et les autres. Elle leur fit ses adieux en leur disant aussi de prier pour elle.

Une des femmes qui avait le scapulaire, le plia en trois, le plaça sur le visage de la reine et l'attacha derrière la tête, puis tout le monde s'éloigna.

La reine s'agenouilla résolument sur le coussin et sans peur de la mort, à haute voix commença le psaume en latin, 'In domine confiteor', chercha le billot à tâtons, elle posa sa tête dessus, l'entourant avec ses mains qui eussent été coupées si on n'y avait pas fait attention. Elle fut posée à nouveau sur le billot, les bras et les jambes allongés, répétant par trois fois et à haute voix : « *in manus tuas, domine, commando spiritum meum* ».

A la fin, pendant que l'un des exécuteurs la maintenait avec la main, l'autre la frappa de deux coups de hache avant de pouvoir séparer la tête, en disant : *Dieu sauve la reine.* La coiffure de linon tomba alors, et l'on vit que les cheveux étaient devenus absolument gris, le visage était fort contracté, et pendant plus d'un quart d'heure après le supplice, les lèvres s'agitèrent.

*Ainsi périssent les ennemis de la reine* dit le Doyen.

Le comte de Kent s'approcha à son tour du corps, et d'une voix sourde répéta : *Que cette fin soit celle des ennemis de la reine.*

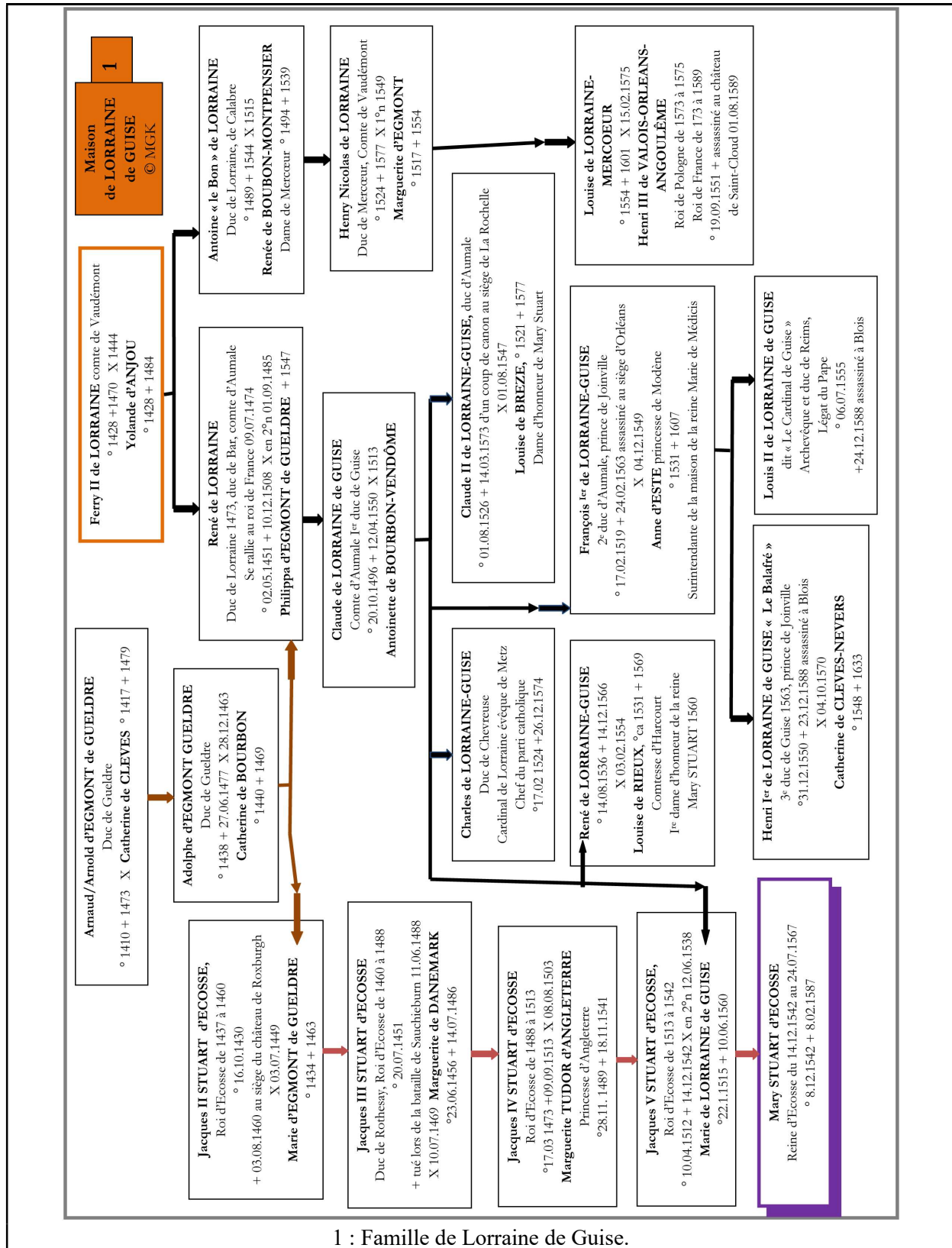
Pendant que l'un des exécuteurs enlevait la jarrettière du cadavre, il s'aperçut qu'un petit chien s'était glissé sous les vêtements ; on ne put éloigner l'animal que par la force. Il ne voulait point quitter ce corps et revint plusieurs fois se placer entre la tête et les épaules. Ce chien plein de sang dut être emporté et lavé, comme toutes les autres choses tâchées de ce sang, sauf celles qui furent brûlées.

Les bourreaux s'en allèrent avec l'argent qu'ils venaient de gagner ; mais ils n'emportèrent rien de ce qui appartenait à la reine. Sur l'ordre du shériff, tout le monde quitta la grande salle, sauf le shériff lui-même et ses hommes, qui prirent le corps et le portèrent dans une grande pièce voisine disposée pour l'embaumement ; opération qui fut faite par les chirurgiens.

Telles sont, monseigneur, les circonstances de cette mort. Je regrette de n'avoir pas fait ce rapport en de meilleurs termes, j'aurais pu passer sous silence bien des choses peu dignes de remarque, mais votre Seigneurie a désiré tout connaître, j'ai voulu obéir à sa volonté. Toujours aux ordres de votre honneur j'ai quitté le château le 11 février 1587.

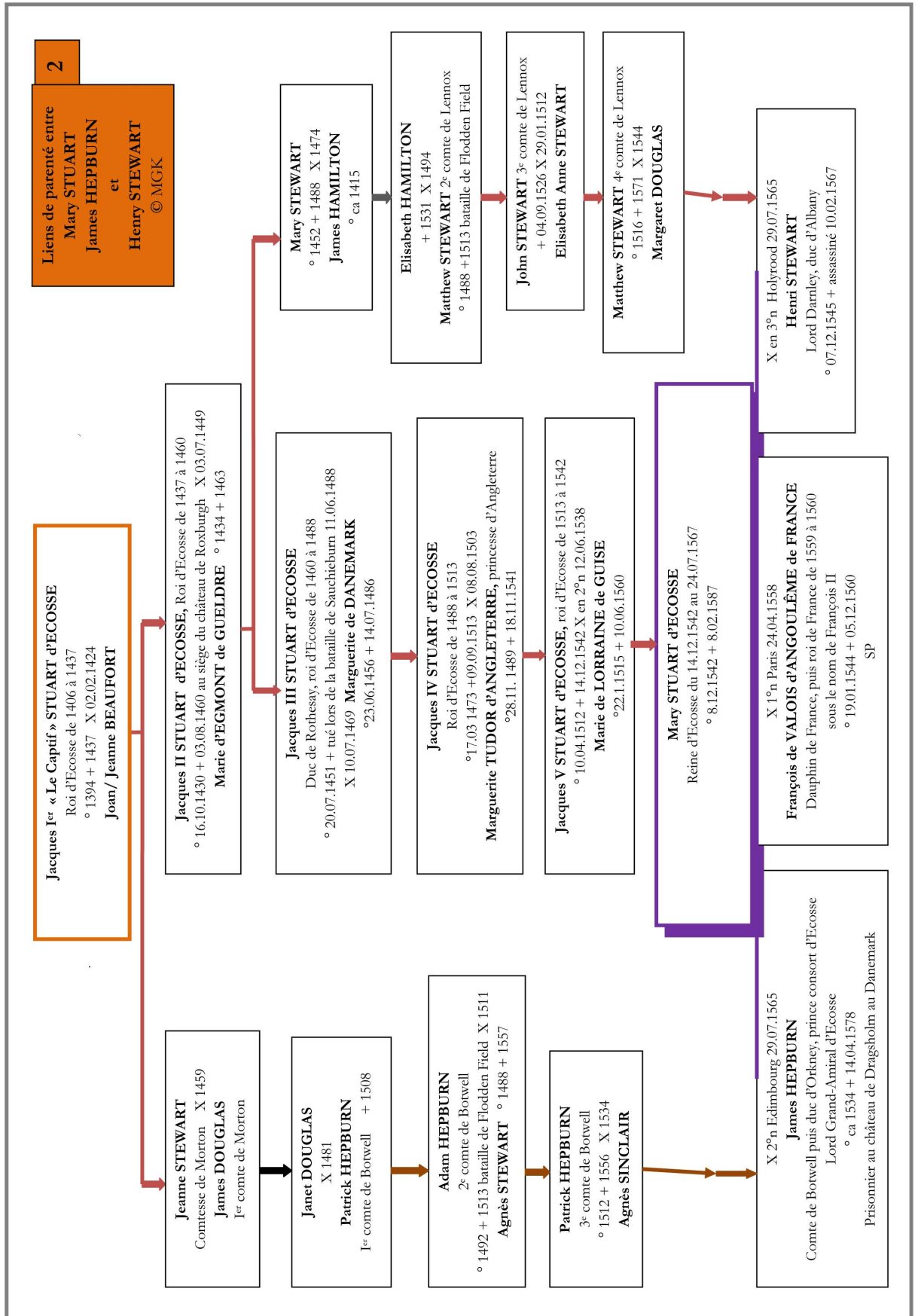
Robert Wynfield <sup>6</sup> ».

<sup>6</sup> Transcription du texte de l'exécution de la reine Mary Stuart en provenance des dossiers de Georges Gratet Duplessix. Ce texte était accompagné d'une aquarelle qui a disparu.



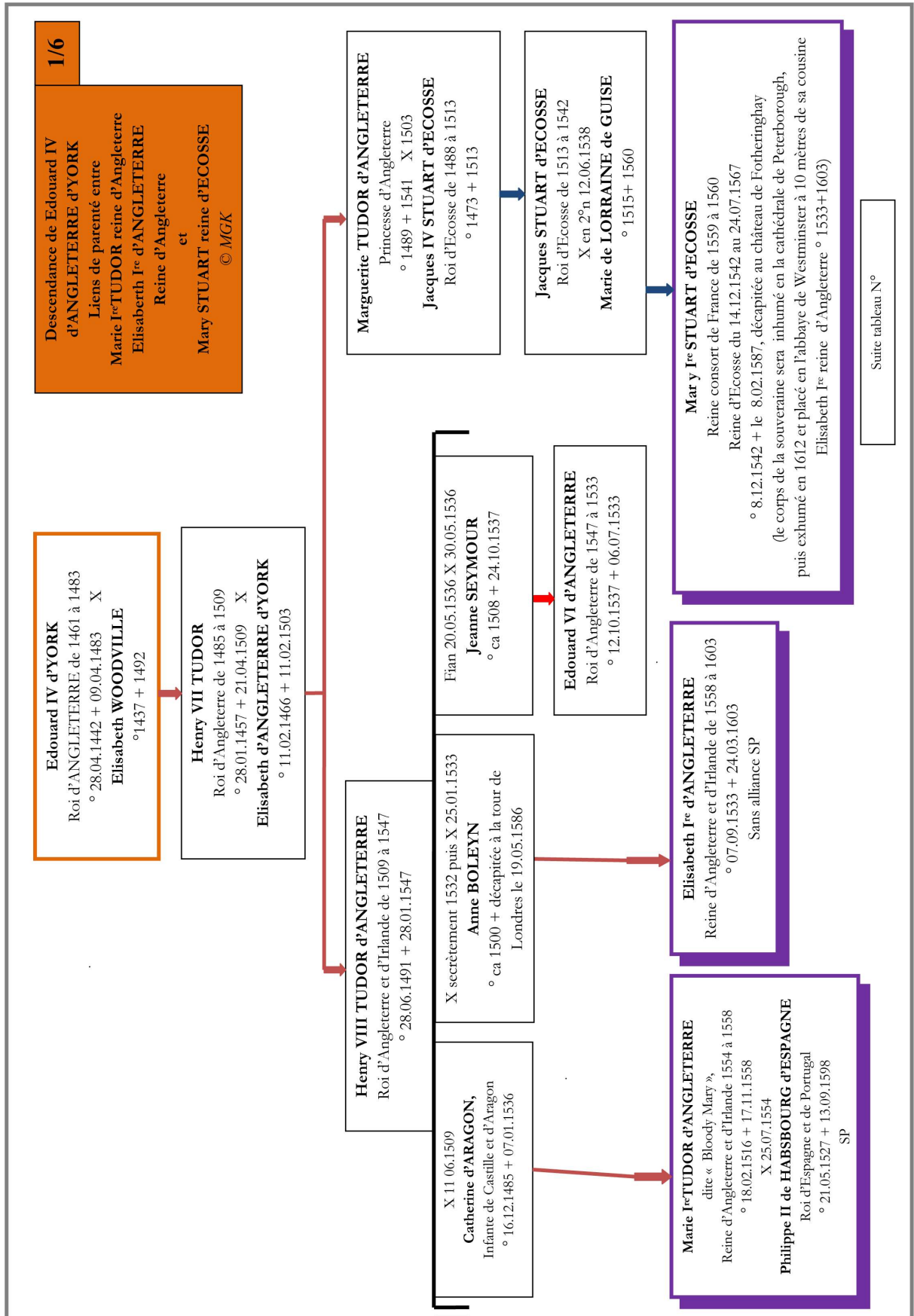
1 : Famille de Lorraine de Guise.

Georges Gratet-Duplessix, 1834-1899, conservateur du Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale de 1885 à 1899 ; historien de l'art ; auteur de très nombreux ouvrages dont une *Histoire de la Gravure* et de ce manuscrit « *Histoire du Costume à travers les âges* » (document inachevé et non publié). Fonds privé Mark Gaultier Koedlezvareg. ©

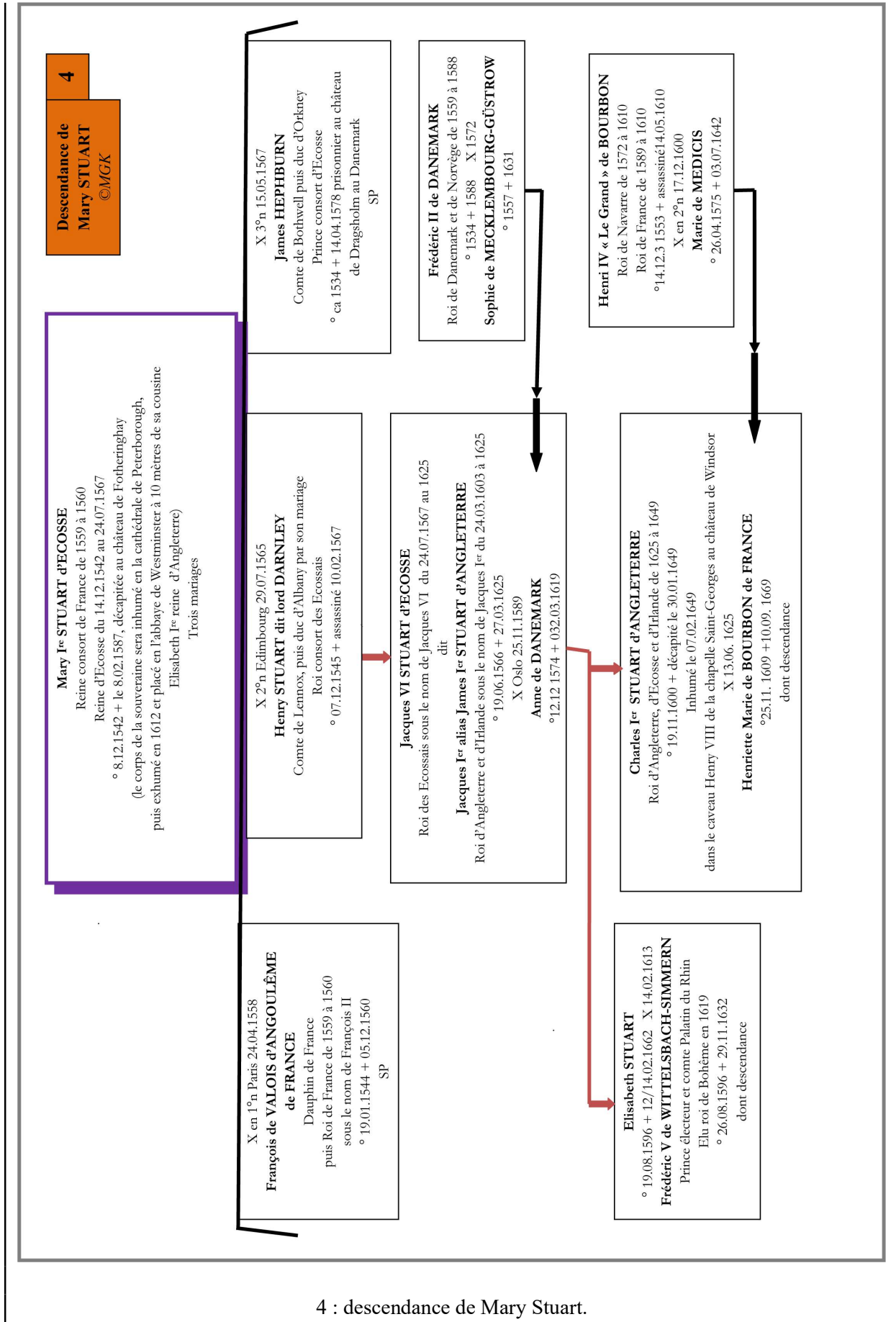


2 : Liens entre Mary Stuart et ses époux Henry Stuart, lord Darnley et James Hepburn.





3 : Parentèle entre Elisabeth d'Angleterre et Mary Stuart reine d'Ecosse.



4 : descendance de Mary Stuart.